

Les mobilités internes au Grand Est en croissance depuis cinquante ans

Anh Van Lu, Insee

Les mobilités d'actifs entre zones d'emploi du Grand Est constituent le principal élément des équilibres des marchés locaux du travail. Elles représentent en effet plus de la moitié des migrations résidentielles d'actifs et des déplacements domicile-travail des zones d'emploi, le solde étant réparti entre mouvements avec l'étranger et avec le reste du territoire français. En cinquante ans, ces mobilités sont devenues de plus en plus fréquentes (figure 1). En 2007, 6,8 % des actifs ont migré entre deux zones d'emploi du Grand Est contre 6,2 % en 1968. En 2012, 13,9 % des actifs occupés résident dans une zone d'emploi et vont travailler dans une autre pour seulement 4,4 % en 1968.

Les mobilités au sein de la région dessinent des réseaux centrés autour des zones d'emploi des principales agglomérations de la région : Metz, Mulhouse, Nancy, Reims, Strasbourg et Troyes (figures 2 et 3). Plus de deux tiers des échanges d'actifs internes au Grand Est impliquent au moins l'une de ces zones d'emploi. Quatre réseaux coexistent dans le Grand Est : sur les axes Metz-Nancy et Strasbourg-Mulhouse ainsi qu'autour de Reims et de Troyes. Ils respectent les limites des anciennes régions, à l'exception de la zone d'emploi lorraine de Sarrebourg, plus liée au système alsacien.

L'influence des plus grandes agglomérations de la région s'étend

L'organisation des migrations résidentielles au sein du Grand Est n'a que peu évolué entre 1968 et 2007. Quelle que soit la période, les principaux échanges impliquent les zones d'emploi centres des réseaux avec les zones d'emploi qui leur sont proches. Ces mouvements concernent 2,8 % des actifs en 1968 et 3,6 % en 2007. En 1968, les actifs qui s'installent dans les zones d'emploi des plus grandes agglomérations étaient plus nombreux que ceux effectuant le chemin inverse (figure 4). En 2007, cette tendance tend à s'inverser en

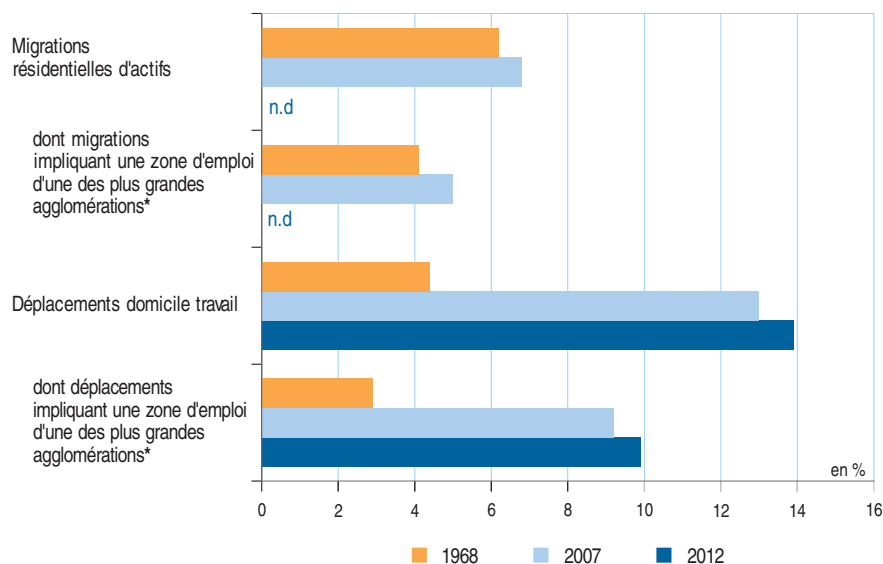
raison d'une forte augmentation de la part des actifs déménageant hors des zones d'emploi des plus grandes agglomérations. Les zones d'emploi de Mulhouse, de Nancy et de Strasbourg perdent ainsi des actifs résidents au profit des autres zones d'emploi de leur réseau. Cette situation est liée à l'accroissement continu de l'aire d'influence des plus grandes villes. Ainsi, dans leur définition 2010, l'aire urbaine de Strasbourg s'étend sur les zones d'emploi de Haguenau, de Saverne et de Molsheim-Obernai et celle de Nancy sur les zones d'emploi de Commercy et de Lunéville. Pour Mulhouse, le changement de tendance provient davantage du dynamisme

économique et de l'attractivité accrue de la zone limitrophe de Saint-Louis.

Comme les migrations résidentielles, une grande part des déplacements domicile-travail se traduit par des mouvements entre les zones d'emploi centres des réseaux et celles environnantes. Ils concernent 2,5 % des actifs occupés en 1968, et 7,9 % en 2012. Ces échanges sont très polarisés en direction de la zone d'emploi centre pour Nancy et Strasbourg et plus équilibrés pour Metz, Reims et Troyes (figure 5). Entre 1968 et 2012, la polarisation des déplacements domicile-travail vers Nancy et Strasbourg s'est accentuée alors que les échanges sont demeurés équilibrés

1 Des mobilités entre zones d'emploi en progression depuis 1968

Part des actifs ayant effectué une mobilité résidentielle et part des actifs occupés réalisant des navettes quotidiennes entre deux zones d'emploi du Grand Est



n.d. : non disponible. Du fait de modifications du questionnaire du recensement de la population relatives à la mesure de la mobilité résidentielle, les données sur les migrations résidentielles d'actifs ne sont pas disponibles pour 2012.

* zones d'emploi de Metz, Mulhouse, Nancy, Reims, Strasbourg, Troyes.

Lecture : en 2007, 6,8 % des actifs ont changé de zone d'emploi de résidence au sein du Grand Est par rapport à leur situation cinq ans auparavant. Pour 5,0 % des actifs, le changement de lieu de résidence a concerné une zone d'emploi des plus grandes agglomérations du Grand Est (Metz, Mulhouse, Nancy, Reims, Strasbourg, Troyes).

Source : Insee, recensements de la population.

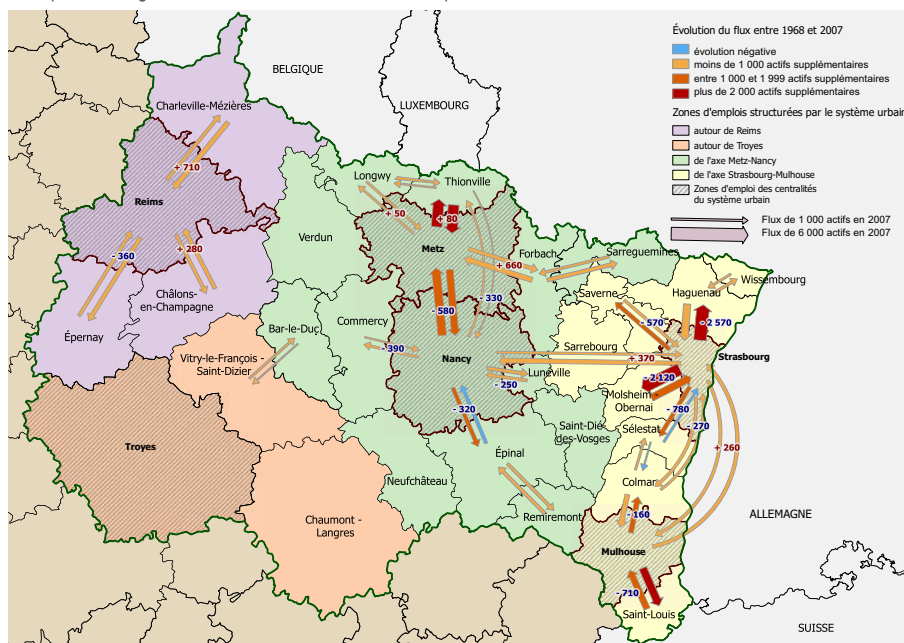
pour les autres zones d'emploi des grandes agglomérations. Avec l'accroissement des aires d'influence des plus grandes agglomérations, le nombre d'actifs allant vivre en dehors des zones d'emploi de Nancy et de Strasbourg tout en continuant à y travailler progresse. L'influence du développement de Saint-Louis sur les mobilités d'actifs se perçoit également dans les déplacements domicile-travail. Les actifs de Mulhouse allant travailler à Saint-Louis sont dix fois plus nombreux en 2012 qu'en 2007. Alors qu'en 1968 les entrants dans la zone d'emploi de Mulhouse en provenance du reste de la région sont plus nombreux que les sortants, ces navettes s'équilibrent en 2012.

Les déplacements domicile-travail au sein des réseaux s'accroissent

En dehors des mouvements concernant les plus grandes agglomérations, d'autres échanges existent, principalement entre les autres zones d'emploi au sein d'un même réseau. En 2012, 1,3 % des actifs ont changé de zone d'emploi de résidence par rapport à leur situation cinq ans auparavant tout en restant dans une zone d'emploi d'un même réseau, et 3,1 % des actifs occupés se déplacent quotidiennement dans une autre zone d'emploi d'un même réseau pour aller travailler. Ces déplacements domicile-travail se sont accrus par rapport à 1968 (1,1 % des actifs occupés) alors que les migrations résidentielles demeurent stables (1,4 % des actifs). Les destinations de ces mobilités résidentielles et professionnelles varient selon la période : les zones d'emploi attirant le plus d'actifs au sein de leur réseau respectif ne sont pas les mêmes en 1968 et en 2012. En dehors de ces mouvements au sein des réseaux, les échanges entre zones d'emploi du Grand Est s'avèrent beaucoup plus rares. Seules les relations entre Vitry-le-François - Saint-Dizier et Bar-le-Duc et entre Saverny et Sarreguemines sont notables. ■

2 Les migrations internes au Grand Est forment des réseaux de zones d'emploi...

Principaux* changements de résidence entre zones d'emploi du Grand Est et évolution de ces flux entre 1968 et 2007



© IGN - Insee 2016

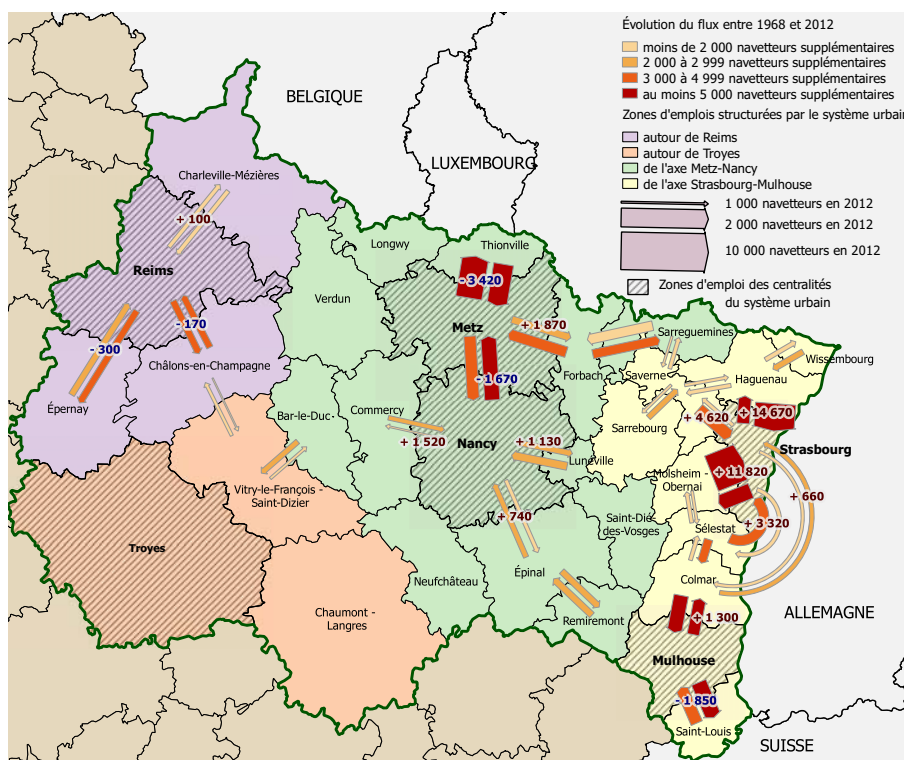
* Flux concernant plus de 500 actifs.

Lecture : en 2007, 2 210 actifs de la zone d'emploi de Reims résidaient dans celle de Charleville-Mézières cinq ans auparavant. La même année, 1 500 actifs de la zone d'emploi de Charleville-Mézières résidaient dans celle de Reims cinq ans auparavant. Au total, les échanges migratoires sont excédentaires pour la zone d'emploi de Reims, centre du réseau, vis-à-vis de celle de Charleville-Mézières, de 710 actifs.

Source : Insee, recensements de la population.

3 ...tout comme les déplacements domicile-travail

Principaux* flux de déplacements domicile-travail entre zones d'emploi du Grand Est et évolution de ces flux entre 1968 et 2012



© IGN - Insee 2016

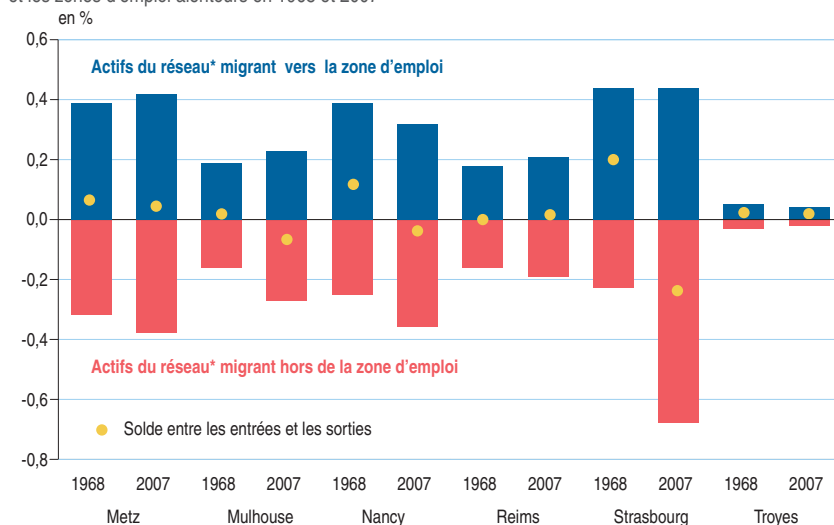
* Flux concernant plus de 700 actifs en emploi.

Lecture : en 2012, 2 260 actifs de la zone d'emploi de Reims travaillent dans celle de Charleville-Mézières. La même année, 2 360 actifs de la zone d'emploi de Charleville-Mézières travaillent dans celle de Reims. Au total, les déplacements domicile-travail sont excédentaires pour la zone d'emploi de Reims, centre du réseau, vis-à-vis de celle de Charleville-Mézières, de 100 actifs.

Source : Insee, recensements de la population.

4 Accroissement des migrations résidentielles au sein des réseaux du Grand Est

Part des actifs concernés par des migrations résidentielles** entre les zones d'emploi centres des réseaux et les zones d'emploi alentours en 1968 et 2007



* Pour Metz et Nancy : ensemble des zones d'emploi lorraines hors zone d'emploi de Sarrebourg

Pour Strasbourg et Mulhouse : ensemble des zones d'emploi alsaciennes et zone d'emploi de Sarrebourg

Pour Reims : zones d'emploi de Châlons-en-Champagne, Charleville-Mézières, Épernay et Reims

Pour Troyes : zones d'emploi de Chaumont-Langres, Vitry-le-François - Saint-Dizier et Troyes

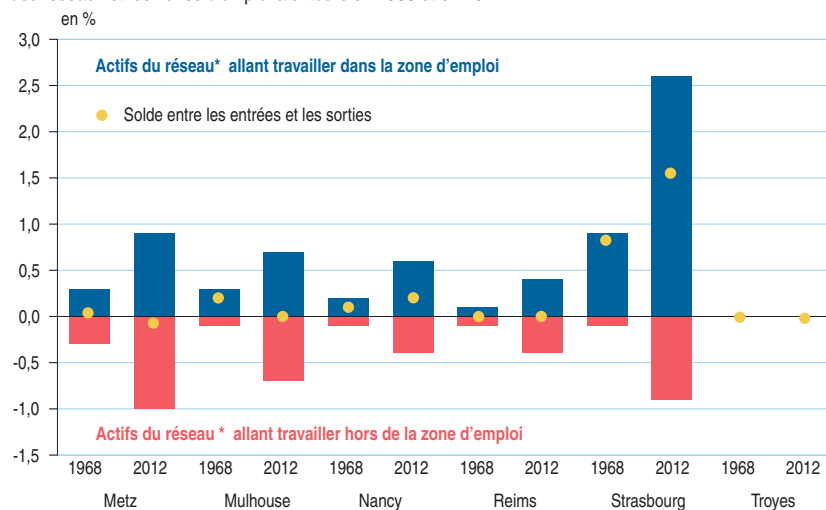
** hors changements de résidence entre Metz et Nancy et entre Mulhouse et Strasbourg.

Lecture : en 2007, 0,42 % des actifs du Grand Est résidant dans la zone d'emploi de Metz habitaient cinq ans plus tôt dans une zone d'emploi du réseau Metz-Nancy, autres que celles de Metz et de Nancy. Ils sont 0,38 % à avoir effectué le chemin inverse. Au total, la zone d'emploi de Metz attire plus d'actifs qu'elle n'en perd (+ 0,04 %).

Source : Insee, recensements de la population.

5 Forte augmentation des déplacements pour aller travailler à Nancy et à Strasbourg

Part des actifs occupés concernés par les déplacements domicile-travail** entre les zones d'emploi centres des réseaux et les zones d'emploi alentours en 1968 et en 2012



* Pour Metz et Nancy : ensemble des zones d'emploi lorraines et Sarrebourg

Pour Strasbourg et Mulhouse : ensemble des zones d'emploi alsaciennes et zone d'emploi de Sarrebourg

Pour Reims : zones d'emploi de Châlons-en-Champagne, Charleville-Mézières, Épernay et Reims

Pour Troyes : zones d'emploi de Chaumont-Langres, Vitry-le-François - Saint-Dizier et Troyes

** hors déplacements domicile-travail entre Metz et Nancy et entre Mulhouse et Strasbourg.

Lecture : en 2012, 0,95 % des actifs occupés du Grand Est habitent dans la zone d'emploi de Metz et travaillent dans une zone d'emploi du réseau Metz-Nancy, autres que celles de Metz et de Nancy. Ils sont 0,90 % à avoir effectué le chemin inverse. Au total, la zone d'emploi attire moins d'actifs occupés qu'elle n'en perd (- 0,05 %).

Source : Insee, recensements de la population.